



Membre de Parlement
Pontiac-Kitigan Zibi
Sophie Chatel

*Guide d'excellence
VERT pour les députés :
Du global au local en
Outaouais*

Table des matières

Introduction – Mot de la députée. 1

Passons à l'action : Une démarche pour transformer nos discussions en actions collectives. 3

Outaouais en action : Histoires à succès pour un avenir vert et prospère. 7

Conclusion – Mot de la députée. 9

ANNEXE I – Fiche de projets. 10

Kidjimaninan « notre canot » : Initiative de protection de la biodiversité en Outaouais menée par Kitigan Zibi Anishinabeg. 10

Protection légale du parc de la Gatineau : Projet de loi S-289. 11

ANNEXE II – Plateforme virtuelle de consultation publique Cocoriko. 13

ANNEXE III – Bottin de contacts à travers le Canada. 14

ANNEXE IV – Méthode d'animation des tables rondes. 22

Introduction – Mot de la députée

Dès mon élection comme députée fédérale de la circonscription de Pontiac, j'ai lancé l'initiative « Pour un Outaouais vert et prospère ». Cette initiative vise à créer des ponts entre les politiques et les programmes de notre gouvernement et leur mise en œuvre locale. Chaque élu a le pouvoir d'influencer et de mobiliser pour transformer les politiques internationales en actions concrètes locales. Ce processus permet de fournir des retours précis aux décideurs, enrichis d'exemples tangibles et de données empiriques. Ainsi, cette démarche va du global au local, puis du local au global, illustrant l'importance de la boucle de rétroaction dans l'élaboration des politiques publiques.

Cette initiative est née de mes inquiétudes face aux changements climatiques et de ma volonté de passer à l'action avec ma communauté. J'ai engagé un dialogue avec les élus de l'Outaouais, les organisations de développement durable, les agriculteurs, les entrepreneurs, les organismes communautaires, les experts et les citoyens engagés. Mon objectif était d'écouter et de comprendre comment ces acteurs, tous motivés par le désir de lutter contre les changements climatiques et d'offrir des réponses tangibles, perçoivent les répercussions des changements climatiques et comment ils envisagent le développement d'un Outaouais vert et prospère. Ensemble, nous avons cherché à identifier et à mettre en œuvre des solutions innovantes et efficaces adaptées à notre région.

Il y a quelque chose d'extraordinaire d'être élue par les membres de notre communauté. Chaque député porte la voix de milliers de personnes. C'est pourquoi chaque député peut amplifier la voix des organisations environnementales de la région car il y apporte la voix de milliers de citoyens.

Mon initiative s'articule autour de huit thèmes majeurs : (1) l'agriculture durable, (2) l'économie numérique et les nouvelles technologies, (3) l'économie verte et circulaire, (4) la gestion durable de la forêt, (5) le transport vert, collectif et actif, (6) le développement touristique durable, (7) la stratégie de logement et (8) la protection de la nature.

J'ai rassemblé des personnes exceptionnelles aux idées innovantes et des leaders communautaires solides afin de réunir nos meilleures idées, mettre l'accent sur nos solutions innovantes et porteuses de changement pour relever les défis de l'avenir et orienter nos investissements vers un objectif commun. J'ai consulté la communauté pour mettre à profit leur ingéniosité et expertise en organisant des événements rassembleurs autour de thèmes essentiels à une prospérité durable comme la protection de la nature. Ensemble, nous avons identifié des actions concrètes et nous nous sommes mobilisés pour les mettre en œuvre, car il faut tout un village pour bâtir un avenir meilleur.

Tout au long de ce projet, trois principes directeurs ont guidé mes actions :

1. Être l'intermédiaire entre le fédéral et le local :

Faciliter la communication des cibles économiques et écologiques du Canada pour une mise en œuvre locale des politiques fédérales. Un député fédéral peut également identifier des opportunités de financement fédéral pour que certaines initiatives environnementales puissent voir le jour (par exemple : installation de bornes électriques, développement de pistes cyclables, protection de la nature, etc.)

2. Donner un pouvoir d'action à la communauté :

Un député fédéral a la capacité de rassembler sa communauté, ses acteurs clés, et d'appeler à l'action. Lorsqu'une action est proposée et reçoit l'aval d'une grande partie de la communauté, le député peut jouer un rôle vital en encourageant la collaboration communautaire. Il existe trop de silos dans nos communautés, surtout en matière d'action environnementale, et le député fédéral peut jouer un rôle essentiel pour briser ces silos et passer plus facilement à l'action de manière efficace et coordonnée. Aussi, un député peut guider la communauté vers les sources de financement et appuyer les demandes de financement.

3. Être amplificateur et connecteur:

- Mutualiser les ressources et les efforts à tous les niveaux de gouvernement ;
- Mettre en lumière les initiatives existantes;
- Mobiliser la communauté pour développer de nouvelles solutions ensemble;
- Appuyer les demandes de financement.

Je vous encourage à entreprendre une démarche similaire dans vos régions pour contribuer à faire du Canada un pays vert et prospère, que nos enfants et petits-enfants pourront non seulement apprécier mais aussi activement préserver pour les générations futures. En lançant votre propre initiative, vous pouvez mobiliser votre communauté, inspirer des actions concrètes et créer un impact durable.

Explorez ce guide pour découvrir un aperçu de ma démarche et des exemples de projets réalisés avec et pour ma communauté. Je vous invite à suivre cette voie, à encourager l'innovation locale et à contribuer à un avenir meilleur pour tous.

Passons à l'action : Une démarche pour transformer nos discussions en actions collectives

Cette démarche rassembleuse se déroule en six étapes qui seront examinées en détail ci-dessous, mettant en lumière votre rôle dans le processus :

1.Sélection d'une thématique:

Identifiez une thématique importante pour la communauté comme la protection de la biodiversité ou l'économie verte et mobilisez les parties prenantes pour échanger des perspectives et trouver des solutions concrètes ensemble.

Rôle du/de la député(e) :

Choisissez un thème ou un secteur pour structurer l'événement qui vise à engager des actions collectives. Ce thème doit mobiliser les parties prenantes et vous devez disposer de moyens d'action liés à ce thème, qu'il s'agisse de politiques ou de programmes.

Grandes étapes :

- 1.Analysez les besoins, préoccupations et défis de la communauté, en tenant compte des problèmes existants et des occasions de développement.
- 2.Dialoguez avec les parties prenantes (résidents, organisations locales, leaders communautaires et experts) pour recueillir leurs perspectives et suggestions sur les thèmes potentiels.
- 3.Évaluez la pertinence des thèmes en fonction de la capacité du gouvernement à répondre aux besoins identifiés et à susciter l'intérêt des parties prenantes.
- 4.Finalisez la sélection du thème et informez la communauté, soulignant l'importance de leur contribution à la réflexion et à la mise en œuvre de solutions.

Une bonne pratique de Sophie :

Créez un site web pour promouvoir votre initiative et tenir la communauté informée de ses progrès. Assignez également un membre dédié de votre équipe pour travailler sur cette initiative afin d'assurer son succès.

Capsule – Projet de biodiversité :

Étant passionnée par les activités de plein air, la protection du parc de la Gatineau, des espaces verts en Outaouais et de la biodiversité est une priorité pour moi. Lorsque j'ai appris que la COP15 internationale se tiendrait à Montréal, j'ai saisi cette occasion pour proposer, avec nos partenaires régionaux, l'organisation d'une COP15 en Outaouais pour contribuer activement à l'atteinte de nos cibles environnementales localement.

2.Co-organisation d'un événement:

En collaboration avec un partenaire régional, organisez un événement pour favoriser le dialogue, identifier des solutions et encourager la collaboration. Vous trouverez une liste d'organisations en environnement à travers le Canada à l'annexe III.

Rôle du/de la député(e) :

- Organisez un événement collaboratif pour répondre aux enjeux locaux et générer des actions collectives concrètes alignées sur les politiques fédérales.
- Mobilisez les parties prenantes, y compris les citoyens, les experts et les organisations clés.
- Inspirez les participants en montrant leur impact potentiel, du niveau local au niveau global, et rappelez le pouvoir d'influence des représentants politiques pour soutenir la communauté et collaborer sur des actions concrètes.
- Écoutez et encouragez les participants à partager et à développer des idées innovantes.
- Prenez des notes complètes pour le suivi des actions.

Grandes étapes :

1. Trouvez un partenaire pour garantir le succès de l'événement.
2. Organisez l'événement en définissant ses objectifs, en invitant des experts, en fixant une date et un lieu, etc.
3. Évaluez les principaux enjeux de la communauté et recueillez des idées et des solutions.
4. Sélectionnez les participants en fonction de leur intérêt ou expertise, en évitant les doublons avec d'autres initiatives existantes.
5. Résumez et priorisez les actions à entreprendre avec les participants.

Une bonne pratique de Sophie :

Réunir physiquement la communauté implique une interaction directe avec elle et démontre votre engagement envers ses besoins et opinions. Cela montre une écoute attentive et une détermination à contribuer à des projets pour le bien-être de tous. Assurez-vous que nos politiques et programmes fédéraux reflètent et répondent efficacement aux réalités locales. Pour plus de détails sur la méthode d'animation que j'ai utilisée pour aider les parties prenantes à identifier les principaux enjeux et, surtout, les solutions et opportunités, je vous invite à consulter l'annexe IV.

Capsule – Projet de biodiversité :

Pour l'organisation de notre COP15 régionale, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a été un partenaire clé. L'équipe du CREDDO a pris en charge, avec notre appui, toute la logistique de l'événement, notamment le choix et la réservation de la salle, le choix du traiteur, l'invitation des participants. De plus, il a contribué à l'élaboration du contenu, en proposant la programmation de la journée, le choix des conférenciers, les objectifs et le déroulement des ateliers.

3. Validation des enjeux et des solutions à mettre en œuvre :

Après la table ronde, planifiez une rencontre post-événement pour réunir un groupe restreint d'experts clés ayant participé à la discussion. L'objectif de cette réunion sera d'identifier et d'extraire les meilleures idées et propositions d'actions suggérées et de mutualiser nos connaissances et nos ressources pour collaborer sur un projet.

Rôle du/de la député(e) :

- Rassembler des experts issus de différents organismes pour collaborer.
- S'assurer que les propositions se développent en idées ou actions complètes et concrètes avec l'aide d'un groupe restreint d'experts.
- Comprendre chaque proposition, son impact potentiel sur la communauté et le rôle du gouvernement fédéral.

Grandes étapes :

1. Invitez des experts à se rencontrer après la table ronde en les sélectionnant en fonction des idées proposées ayant le plus de potentiel.
2. Planifiez une ou plusieurs rencontres avec les experts pour ces propositions.
3. Analysez et discutez des propositions identifiées ensemble.
4. Améliorez les propositions avec l'aide de leur expertise.

Une bonne pratique de Sophie : Dès votre élection, établissez un répertoire bottin d'experts et d'acteurs clés de votre circonscription avec leurs coordonnées, en tenant compte de leurs différentes expertises. Mettez à jour ce répertoire régulièrement afin de pouvoir l'utiliser pour tester les propositions issues de vos tables rondes. Lors de la phase de test des propositions, vérifiez qu'il n'y a pas de doublons. Si une initiative similaire existe déjà, saisissez l'occasion pour la valoriser et le travail de l'organisme concerné.

Capsule – Projet de biodiversité :

J'ai invité le groupe ayant aidé à organiser la COP15 régionale ainsi que les conférenciers à se rassembler après l'événement pour un post-mortem et pour travailler sur la proposition ayant eu le plus de retentissement pour développer l'idée.

4.Consultation publique des enjeux et des solutions identifiés par le petit groupe d'experts :

Utilisez une plateforme virtuelle de participation citoyenne pour continuer la conversation avec ceux qui ne pouvaient pas participer à l'événement. Cela permet d'approfondir la compréhension des enjeux et d'identifier les solutions à privilégier et les parties prenantes à impliquer dans leur mise en œuvre.

Rôle du/de la député(e) :

- Mobilisez la communauté autour d'actions concertées et facilitez la communication et la collaboration entre les acteurs.
- Encouragez la mutualisation des ressources, des connaissances, des responsabilités et des efforts de chacun.
- Mettez en lumière les initiatives régionales en cours.
- Contribuez, dans la mesure du possible, à la réussite des actions communes à entreprendre.

Grandes étapes :

1. Formulez des propositions concrètes basées sur les idées et les solutions de l'événement après avoir consulté le petit groupe d'experts.
2. Publiez les propositions sur une plateforme de participation citoyenne pour votes et commentaires.
3. Promouvez la plateforme pour encourager une large participation.
4. Recueillez les propositions populaires pour mobiliser la communauté.

5. Identifiez les leviers pour la mise en œuvre des propositions. ces actions pour en garantir le succès.

6. Créez un groupe de travail pour concrétiser les actions et, selon le cas, participez ou dirigez la mise en œuvre de ces actions pour en garantir le succès.

Une bonne pratique de Sophie :

Établissez un partenariat avec une entreprise locale de consultation publique pour garantir une participation inclusive de la communauté. Pour plus de détails sur les travaux que j'ai effectué avec la plateforme Cocoriko, je vous invite à consulter l'**annexe II**.

Capsule – Projet de biodiversité :

Sur ma plateforme de consultation publique Cocoriko, c'est la proposition d'un projet de protection de la biodiversité mené par la communauté qui a recueilli le plus grand nombre de votes sous le thème de la protection de la nature.

5.Encourager la communauté à passer à l'action et soutenir leur initiative locale :

Après avoir identifié les propositions de projet locales les plus populaires, encouragez la communauté à passer à l'action en leur fournissant des outils et un réseau de contacts. L'objectif est de concrétiser ces idées en actions tangibles ayant un impact positif dans votre région.

Rôle du/de la député(e) :

- Montrez votre soutien et votre disponibilité pour aider la communauté, que ce soit en facilitant des rencontres ou en recherchant des programmes de financement fédéraux pour le projet. Demandez des mises à jour régulières sur l'avancement du projet et restez vigilant face aux risques politiques potentiels à tous les paliers de gouvernement. Proposez des solutions pour y remédier le cas échéant. Partagez les mises à jour du projet avec la communauté via vos plateformes pour mettre en valeur les initiatives locales et renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté communautaire.

Grandes étapes :

1. Soutenez activement l'équipe de projet en :

- Organisant des réunions pour connecter les parties prenantes et encourager la collaboration entre secteurs et la création de synergies (selon le cas).
- Participant aux réunions de planification et aux événements communautaires (selon le cas).
- Aidant la communauté à développer son plan d'action (selon le cas).
- Communiquant votre soutien via les médias sociaux, et les interventions publiques.
- Identifiant les sources de financement disponibles (subventions et programmes gouvernementaux).

2. Suivez régulièrement le progrès du projet en demandant des rapports de progression et participez à l'identification et la gestion des risques sur la base de ces rapports.

3. Communiquez et valorisez les avancées des projets de la communauté sur vos plateformes (site web, réseaux sociaux, bulletins d'information). En mettant en lumière les réussites et les bénéfices des initiatives vous pourriez inspirer d'autres actions.

Une bonne pratique de Sophie:

Développez une relation solide avec l'équipe de projet, les différents représentants élus et les acteurs clés de la région. Cela est essentiel pour garantir le succès du projet. Cette relation favorise une communication et un échange d'information transparents, ainsi qu'une confiance mutuelle, permettant de collaborer efficacement face aux enjeux, préoccupations et défis. Elle permet également de transmettre un message cohérent sur le projet à la communauté.

Capsule – Projet de biodiversité :

J'ai joué un rôle clé dans l'organisation et la participation aux réunions, contribuant activement à l'élaboration du projet et du modèle de gouvernance proposé.

J'ai œuvré pour obtenir le soutien nécessaire des représentants élus en organisant des rencontres et en participant à des présentations devant les conseils des maires. De plus, j'ai mobilisé des organismes de mon réseau pour renforcer ces appuis.

En effectuant les suivis nécessaires, j'ai contribué au succès de l'approbation du financement.

Par ailleurs, j'ai été impliquée dans la promotion et la communication régulière des avancées du projet auprès de la communauté, utilisant diverses plateformes pour maintenir l'engagement et l'information.

6. Rédaction d'un rapport intégré:

Documentez la démarche en liant les solutions locales aux politiques et programmes fédéraux pour inspirer la collaboration, guider la mise en œuvre d'actions et garantir une coordination efficace entre les différents niveaux de gouvernement.

Rôle du/de la député(e) :

- Sensibilisez et mobilisez la population via les médias sociaux et locaux.
- Mettez en lumière les réalisations de la communauté, leur impact positif à l'échelle régionale et leur alignement avec les objectifs du Canada.

Grandes étapes :

1. Élaborez un plan de rédaction qui reflète l'objectif et la vision du rapport.
2. Rédigez le rapport pour engager et inspirer les citoyens de l'impact significatif de travailler en collaboration avec leur représentant élu.
3. Participez à la conception graphique du rapport.
4. Dirigez la distribution et la promotion du rapport auprès des collègues et de la communauté.

Une bonne pratique de Sophie :

Rédigez le rapport en collaboration avec un membre de votre équipe, un coach d'écriture et un designer graphique pour assurer sa qualité et sa présentation visuelle optimale.

Capsule – Projet de biodiversité :

Ce guide est le reflet de mon parcours et met en lumière des projets clés réalisés en collaboration avec la communauté. Mon souhait est de vous inspirer à entreprendre une démarche similaire dans votre propre région.

Outaouais en action : Histoires à succès pour un avenir vert et prospère

En tant que député(e)s, il est important d'exercer un rôle d'influence positive et de suivre rigoureusement les actions proposées par la communauté. Nous faisons partie intégrante des solutions et avons le pouvoir d'agir de manière tangible pour favoriser la réalisation de projets porteurs et significatifs, du local au global et du global au local, tant pour nous-même que pour les personnes que nous représentons. Voici deux exemples concrets:

Kidjimaninan « notre canot » : Une initiative régionale de protection de la biodiversité et de collaboration en Outaouais menée par Kitigan Zibi Anishinabeg

En préparation de la COP15 à Montréal, j'ai organisé une COP15 régionale en novembre 2022 avec l'appui du CREDDO (Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais), donnant naissance à un projet novateur dirigé par la communauté anishinabe de Kitigan Zibi en collaboration avec divers partenaires. L'objectif principal est de créer une feuille de route régionale pour atteindre les objectifs de biodiversité fixés par la COP15. Ce projet vise à renforcer les capacités locales, favoriser la collaboration entre les partenaires autochtones et non autochtones et assurer un soutien politique et financier adéquat. À travers la mobilisation des élus, des fonctionnaires gouvernementaux, des communautés autochtones, des organismes environnementaux, des industries et des citoyens, ce projet cherche à promouvoir la collaboration en matière de conservation et à renforcer le leadership de Kitigan Zibi dans la région.

Les livrables incluent un engagement communautaire, un portrait régional des espèces et des espaces naturels, ainsi qu'une feuille de route pour orienter les actions à venir. Une fois cette feuille de route établie, la région pourra mettre en œuvre les mesures proposées. Les impacts attendus comprennent la contribution aux objectifs de la COP15, le renforcement des relations entre les territoires et les acteurs de la conservation, ainsi que la sensibilisation à la culture des nations autochtones.

Le projet englobe plusieurs dimensions stratégiques dans lesquelles j'ai joué un rôle central, notamment le financement, être l'intermédiaire, le réseautage et la promotion. Concernant le financement, il est primordial de rechercher activement des subventions fédérales et de garantir le soutien des ministres pertinents en les tenant régulièrement informés de l'évolution du projet. En tant qu'intermédiaire, une participation proactive aux discussions, des rencontres avec les élus locaux pour écouter et résoudre rapidement leurs préoccupations, ainsi que la promotion du projet auprès du gouvernement fédéral sont essentielles pour influencer les politiques et programmes. Le réseautage est essentiel pour mobiliser les acteurs locaux, encourager la collaboration et faciliter les échanges entre eux. Enfin, la promotion vise à mettre en lumière les acteurs clés et leurs projets au sein de la communauté et auprès des autorités gouvernementales, dans le but d'unifier la communauté autour de ce projet régional collaboratif.

Pour plus de détails sur ce projet, je vous invite à consulter l'**annexe I**.

Protection légale du parc de la Gatineau

Un effort coordonné, et dirigé par moi, a été déployé pour renforcer la protection légale du parc de la Gatineau, qui ne bénéficie pas d'une désignation légale de parc protégé malgré son importance écologique et régionale. Ce projet vise à modifier la Loi sur la capitale nationale afin de reconnaître officiellement le parc comme une aire protégée. L'objectif principal est d'assurer une protection adéquate du parc de la Gatineau. Ce faisant, nous contribuons ainsi à l'objectif climatique du Canada, qui consiste à protéger 30 % du territoire et à préserver la biodiversité d'ici 2030, tout en soutenant l'économie locale et en améliorant le bien-être de la population.

Grâce à mon leadership, j'ai approfondi ma compréhension de l'enjeu en collaborant avec des acteurs clés. J'ai exploré les différentes options de protection disponibles, identifié les obstacles et proposé des solutions. De plus, j'ai travaillé en étroite collaboration avec mes collègues politiques pour obtenir leur soutien et parvenir à un consensus sur la marche à suivre, garantissant ainsi le succès du projet.

À l'été 2024, j'ai eu l'honneur de travailler avec la sénatrice indépendante Rosa Galvez, pour la rédaction du projet de loi S-289. Lors de la rédaction de ce projet, j'ai consulté les communautés autochtones de la circonscription, les élus fédéraux de la région de la capitale nationale, les élus provinciaux et municipaux des villes avoisinantes au parc de la Gatineau, les organismes en environnement, les citoyens via une consultation publique et la Commission de la capitale nationale. Le projet de loi a été déposé au Sénat en octobre 2024. En raison de la prorogation du Parlement le 6 janvier 2025, le projet de loi ne peut plus avancer. Il sera donc redéposé au Sénat dès la prochaine session parlementaire.

Pour plus de détails sur ce projet, je vous invite à consulter l'**annexe I**.

Conclusion – Mot de la députée

En conclusion, cette initiative a été une expérience transformative qui démontre le pouvoir de l'action locale dans la lutte contre les défis mondiaux tels que les changements climatiques. En unissant les forces de la communauté, des élus locaux et des experts, nous développons des solutions concrètes et innovantes pour créer un avenir plus durable et prospère pour tous.

Mon approche inclusive et collaborative permet de maximiser l'impact de nos actions en tirant parti des connaissances et des ressources de chacun. Les principes directeurs qui m'ont guidé tout au long de cette démarche sont : être l'intermédiaire entre le fédéral et le local, donner un pouvoir d'action à la communauté, et agir en tant qu'amplificateur et connecteur pour développer des solutions ensemble.

En partageant mes expériences et mes réussites dans ce guide, j'espère inspirer d'autres élus et communautés à passer à l'action et à entreprendre des initiatives similaires dans leurs propres régions. Ensemble, nous pouvons créer un Canada et un monde plus verts et plus prospères, préservant ainsi notre planète pour les générations futures. Je vous encourage donc à vous engager, à mobiliser votre communauté et à agir pour un avenir meilleur.

Si vous avez des questions sur ma démarche, n'hésitez pas à me contacter.

Amitiés,

Sophie

ANNEXE I – Fiche de projets

Kidjimaninan « notre canot » : Initiative de protection de la biodiversité en Outaouais menée par Kitigan Zibi Anishinabeg

En amont de la 15^e Conférence des Parties (COP15) à Montréal, j'ai organisé une COP15 régionale avec l'appui du CREDDO (Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais) pour identifier les actions à entreprendre afin de respecter nos engagements internationaux en matière de biodiversité à l'échelle locale. Un projet novateur de conservation et de protection de la nature en Outaouais a ainsi émergé de notre COP15, porté par la communauté anishinabe de Kitigan Zibi en collaboration avec divers partenaires, dans le but de bénéficier aux générations actuelles et futures.

Objectifs et buts :

- Renforcer les capacités dans les zones protégées dirigées par des autochtones ;
- Collaborer entre partenaires autochtones et non autochtones ;
- Créer une feuille de route pour atteindre les objectifs de la COP15 ;
- Être prêts à mettre en œuvre la feuille de route qui comprendra des projets cogérés par Kitigan Zibi.

Livrables :

- 1.Engagement de la communauté et des parties prenantes et sensibilisation du public.
- 2.Portrait régional et diagnostic des espèces et des espaces naturels.
- 3.Feuille de route régionale des actions de restauration et de conservation.

Rôle du député/de la députée :

- **Financement** : Identifier les subventions fédérales disponibles, solliciter le soutien des ministres pertinents et assurer un suivi régulier de l'évolution du projet. **Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) a attribué 2M\$ pour ce projet de 2023 à 2026, obtenu grâce à des discussions fréquentes avec le ministre d'ECCC et son équipe pour démontrer l'importance de ce projet porteur.**
- **Intermédiaire** : Participer activement aux initiatives du gouvernement fédéral au niveau local et relayer les enjeux et projets locaux au niveau fédéral pour influencer les politiques et programmes. Faciliter la circulation d'informations entre les élus et répondre à leurs préoccupations immédiatement. **Plusieurs MRC de l'Outaouais ont adopté des résolutions en soutien au projet, à la suite de présentations du projet aux conseils des maires.**
- **Réseautage** : Mobiliser les acteurs de notre réseau, les encourager à collaborer et à mutualiser leurs ressources. **Après la COP15 régionale, j'ai mobilisé un groupe d'acteurs clés et j'ai organisé des rencontres de travail pour démarrer le projet.**
- **Promotion** : Mettre en avant les acteurs clés de la région et leurs projets dans la communauté et auprès du gouvernement. Inspirer et rassembler la communauté autour d'un projet régional collaboratif. **J'ai partagé ce projet via les réseaux sociaux, les médias locaux et par courrier.**

Quelques partenaires: Élus, fonctionnaires, communautés autochtones, organismes environnementaux, industries, établissements scolaires, établissements de santé et des services sociaux, citoyens.

Impacts et résultats :

- a) Contribuer aux 3 premiers objectifs de l'accord Kunming-Montréal (COP15).

- b) Promouvoir la collaboration territoriale et la planification écosystémique, tout en favorisant le rapprochement culturel.

- c) Renforcer le leadership de Kitigan Zibi dans la conservation de la biodiversité en développant l'expertise de la communauté.

- d) Aligner les objectifs du projet sur ceux des MRC en tenant compte de la sensibilité culturelle et des droits de la nation Kitigan Zibi Anishinabeg.

- e) Faciliter les échanges culturels et de connaissances anishinabe pour la protection du territoire.

- f) Assurer la prévisibilité pour les pouvoirs publics et l'industrie concernant les zones de haute sensibilité biologique.

Protection légale du parc de la Gatineau : Projet de loi S-289

Le parc de la Gatineau, bien que non officiellement reconnu par la loi, est une destination précieuse pour les activités de plein air et la conservation de la biodiversité. Malgré treize tentatives législatives infructueuses entre 2005 et 2013 pour le protéger, le caucus de l'Outaouais s'est engagé en 2021 à renforcer sa protection en modifiant la Loi sur la capitale nationale.

Depuis 2022, je collabore avec divers acteurs, dont le caucus de la région de la capitale nationale, la Commission de la capitale nationale, les ministres de Service publics et Approvisionnement Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que des acteurs clés de la communauté, pour renforcer la protection du parc de la Gatineau dans un cadre légal afin d'atteindre nos objectifs de conservation régionaux de 30% de protection du territoire d'ici 2030.

À l'été 2024, j'ai eu l'honneur de travailler avec la sénatrice indépendante Rosa Galvez pour rédiger le projet de loi S-289 qui a été déposé au Sénat en octobre. En raison de la prorogation du Parlement le 6 janvier 2025, le projet de loi ne peut plus avancer. Il sera redéposé au Sénat dès la prochaine session parlementaire.

Objectif : Modifier la Loi sur la capitale nationale pour officialiser le statut de parc du parc de la Gatineau et garantir sa protection pour nous-mêmes et nos enfants.

Livrable : Un amendement apporté à la Loi sur la capitale nationale pour désigner officiellement le parc de la Gatineau comme un parc, qui définit ses limites officielles, protège son intégrité écologique et qui donne une plus grande autorité à la Commission de la capitale nationale en matière de conservation et de biodiversité.

Rôle du député/de la députée :

- **Leadership** : Mener des recherches pour comprendre l'enjeu, identifier les acteurs clés, réunir les collègues politiques, explorer les options, proposer un chemin critique au gouvernement, soutenir la mise en œuvre et suivre régulièrement ce projet pour assurer son succès. **Dès août 2022, j'ai travaillé activement avec diverses parties prenantes afin d'identifier les meilleures actions pour protéger le parc de la Gatineau.**
- **Politique** : Discuter avec les collègues politiques pour expliquer le projet, identifier les préoccupations, trouver des solutions et obtenir leur soutien. **Le caucus fédéral de la région de la capitale nationale en est venu à un consensus qu'il est essentiel de protéger le parc de la Gatineau. Nous avons obtenu l'appui des ministres, ainsi que du leader du gouvernement à la Chambre des communes pour prioriser cet amendement dans l'agenda législatif. J'ai aussi obtenu une lettre d'appui du conseil de bande de Kitigan Zibi pour ce projet.**
- **Collaboration** : Travailler avec les acteurs locaux pour mobiliser un soutien par des pétitions et des résolutions et en envoyant des lettres aux ministres pour démontrer l'importance de ce projet. **En collaborant avec la SNAP-VO, j'ai déposé cinq pétitions demandant la protection du parc de la Gatineau à la Chambre des communes avec 4 553 signatures en date de mai 2024 et la ville de Gatineau a adopté une résolution soutenant la protection du parc de la Gatineau en novembre 2023.**

Quelques partenaires :

Ministres, membres de caucus, élus locaux, organismes environnementaux, Commission de la capitale nationale, communauté autochtone, ville de Gatineau, citoyens.

Impacts et résultats :

- a) La protection adéquate du parc de la Gatineau est un élément essentiel de notre stratégie pour atteindre nos objectifs climatiques de 2030.
- b) La mise en place de mesures concrètes pour protéger le parc de la Gatineau permettra de freiner et d'inverser la perte de biodiversité qui s'accélère dans ce lieu.
- c) La protection de l'écosystème du parc de la Gatineau est importante pour le bien-être de la population de la région, fournira des emplois stables et permettra l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets.

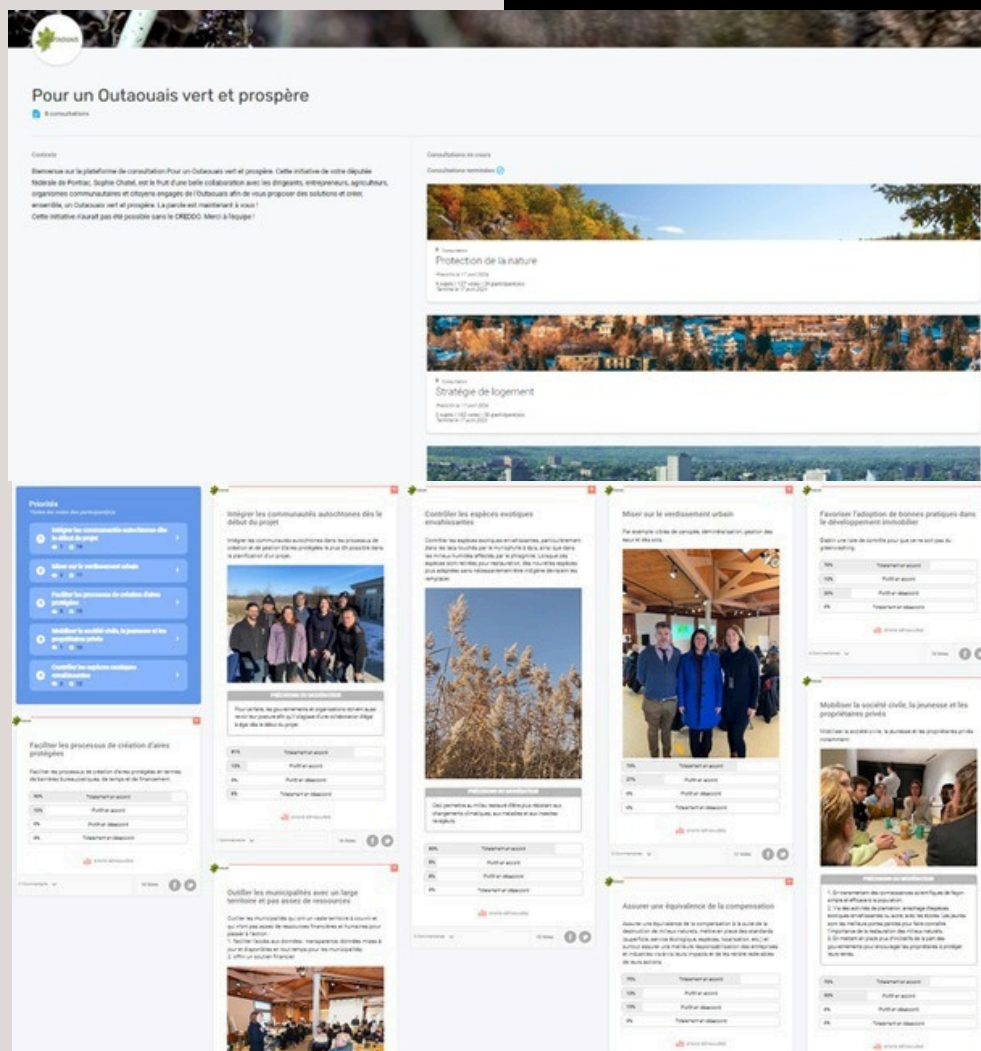
ANNEXE II – Plateforme virtuelle de consultation publique Cocoriko

En utilisant la plateforme virtuelle de participation citoyenne Cocoriko, j'ai mobilisé l'ensemble des citoyens et prolongé les échanges avec ceux qui n'ont pas pu assister aux événements physiques. Cela m'a permis d'approfondir ma compréhension des enjeux et d'identifier les solutions à privilégier, ainsi que les parties prenantes à impliquer dans leur mise en œuvre. De plus, cela a permis à toutes les personnes résidant en Outaouais de prendre position sur les meilleures propositions.

Pour découvrir toutes les propositions issues de mon initiative, je vous invite à suivre ce lien :

<https://outaouaisvert.cocoriko.org/>.

Voici un aperçu de ce à quoi la plateforme Cocoriko ressemble :



ANNEXE III – Bottin de contacts à travers le Canada

Organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable

Voici une liste d'organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable, classées par provinces et territoires ainsi que des organisations pancanadiennes. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle constitue un point de départ pour identifier un ou plusieurs partenaires potentiels pour votre futur projet.

Québec

- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement : « Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois : les conseils régionaux de l'environnement (CRE). » (Voir: Qui sommes-nous?)
- Centre québécois de développement durable : « Depuis plus de 30 ans, nous soutenons les entreprises et les organisations dans l'intégration des principes de développement durable pour leur permettre d'améliorer leur performance économique, sociale et environnementale. » (Voir: À propos.)
- Équiterre : « Par des projets de démonstration, d'éducation, de sensibilisation, de recherche, d'accompagnement et de mobilisation, Équiterre contribue à l'émergence de solutions sur le terrain, à la transformation des normes sociales et à l'adoption de politiques publiques. » (Voir: À propos.)
- Fondation en environnement et développement durable : « La Fondation en environnement et développement durable (FEDD) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser la réalisation de projets en environnement et en développement durable, en collaboration et en appui avec les organismes du milieu. » (Voir: À propos.)
- Nature Québec : « Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. » (Voir: À propos de Nature Québec.)
- Réseau Environnement : « Réseau Environnement est le plus important regroupement de spécialistes en environnement du Québec et agit à titre de catalyseur de l'économie verte. Carrefour d'informations et d'expertises favorisant l'émergence de solutions environnementales, l'association assure l'avancement des technologies et de la science dans une perspective de développement durable. »

Ontario

- Conservation Ontario : « Conservation Ontario represents Ontario's 36 Conservation Authorities, which are local watershed management agencies, mandated to ensure the conservation, restoration and responsible management of Ontario's water, land and natural habitats through programs that balance human, environmental and economic needs. »
- Ontario Clean Air Alliance : « The Ontario Clean Air Alliance led the successful campaign to phase-out Ontario's five dirty coal-fired power plants. We are now working to move Ontario towards a 100% renewable energy future through an integrated combination of energy conservation and efficiency, cost-effective Made-in-Ontario green energy, and energy cooperation with Hydro Quebec.» (Voir: [About the OCAA.](#))
- Ontario Sustainable Energy Association : « The Ontario Sustainable Energy Association (OSEA) is Ontario's lead advocate, facilitator and catalyst for sector transformation and the transition to a more sustainable energy economy. »
- Regenesis : « Regenesis est une organisation environnementale communautaire qui se consacre à doter les étudiants des compétences nécessaires pour répondre aux préoccupations environnementales et sociales d'aujourd'hui par la défense des intérêts et le service local. »

Nouvelle-Écosse

- Ecology Action Centre : « The Ecology Action Centre is a member-based environmental charity in Nova Scotia. Since 1971, we've taken leadership on critical environmental issues from biodiversity protection to climate change to environmental justice.»
- Nova Scotia Environmental Network : « The Nova Scotia Environmental Network (NSEN) was established in 1991 as a non-profit organization registered provincially under the Society Act. We have a membership of over 40 environmental organizations whose common purpose is to conserve and enhance the natural environment and build a sustainable future for Nova Scotia. » (Voir: [About NSEN](#))
- Nova Scotia Nature Trust : « The Nova Scotia Nature Trust was created to protect and conserve our province's incredible natural legacy. We work directly to save outstanding natural areas, through land conservation. We use a strategic, science-driven approach to identify and protect the most threatened, unique and significant natural areas. » (Voir: [About the Nature Trust.](#))

Nouveau-Brunswick

- Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick : « Notre mission consiste à diffuser de l'information sur les problèmes environnementaux et à promouvoir des solutions par la recherche, l'éducation et l'intervention en collaboration avec des tiers. Pour ce faire, nous nous employons, notamment, à communiquer les initiatives de politique environnementale au public général et aux décideurs et incitons les décideurs gouvernementaux à mettre en œuvre les politiques nécessaires à la protection de notre air, de notre eau et de notre terre. » (Voir: À propos de nous.)
- Nature NB : « Nature NB est un organisme de bienfaisance qui a comme mission la célébration, la conservation et la protection du patrimoine naturel du Nouveau-Brunswick par l'éducation, le réseautage et la collaboration. »
- Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick : « Le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick (RENB), fondé en 1991, est un réseau de communication composé de plus de 100 organisations à but non lucratif et en environnement au Nouveau-Brunswick. Le rôle du RENB est d'améliorer les communications et la coopération entre les groupes environnementaux, ainsi qu'entre ces groupes, le gouvernement et d'autres secteurs. Le RENB offre des occasions d'apprentissage à ses membres et associés, et il encourage l'expansion du mouvement environnemental au Nouveau-Brunswick. » (Voir: Qui sommes-nous?)

Manitoba

- Climate Change Connection : « Climate Change Connection is a charitable non-government organization working to educate Manitobans about climate change. We build awareness of climate change so Manitobans will reduce their greenhouse gas (GHG) emissions – both individually and as a community. [...] We work to expand our network and get involved with people and groups who are working toward climate change solutions. » (Voir: About.)
- Manitoba Eco-Network : « Manitoba Eco-Network is a non-profit organization which promotes positive environmental action. Our mission is to promote good environmental governance, support and build capacity, advocate for environmental justice, and act as a bridge between environmental organizations, the public, and all levels of government. »
- Manitoba Sustainable Energy Association : « Promoting the use and production of renewable, sustainable, and environmentally friendly sources of energy in Manitoba. »

Colombie-Britannique

- Ancient Forest Alliance : « The Ancient Forest Alliance (AFA) is a registered charitable organization working to protect BC's endangered old-growth forests and to ensure a sustainable, value-added, second-growth forest industry. Founded by Ken Wu and TJ Watt in February 2010, the organization has quickly grown into British Columbia's main organization working toward province-wide legislation to end the logging of endangered old-growth forests.» (Voir: Who We Are.)
- Georgia Strait Alliance : « Grounded in environmental justice, we mobilize and support collective action for the protection of a Salish Sea teeming with life where thriving and just communities live in balance with the environment. » (Voir: About Us.)
- Raincoast Conservation Foundation : « Raincoast is a team of scientists and conservationists empowered by our research to safeguard the land, waters, and wildlife of coastal British Columbia. We investigate to understand coastal species and processes. We inform by bringing science to decision-makers and communities. We inspire action to protect wildlife and wildlife habitats. »

Île - du-Prince -Édouard

- Bedeque Bay Environmental Management Association : « The Bedeque Bay Environmental Management Association (BBEMA) is a not-for-profit, charitable organization governed by a board of directors that broadly represents the people of the Bedeque Bay Watershed and surrounds. » (Voir: About Us.)
 - Environmental Coalition of PEI : « The Environmental Coalition of Prince Edward Island (ECO-PEI) is a community based action group formed in 1989. »
 - Island Nature Trust : « Island Nature Trust is a non-government, not-for-profit organization dedicated to protection and management of Natural Areas on Prince Edward Island (Canada). We acquire lands to be held in trust for future generations, manage these lands as an example of appropriate and sustained use, and help private owners voluntarily protect their lands. We work with government and private landowners to create a true natural areas network on Prince Edward Island, consisting of core protected areas connected by corridors. » (Voir: About.)
-

Saskatchewan

- Saskatchewan Environmental Society (SES) : « SES works towards environmental sustainability through public education, policy development, and community events. We are the voice for the environment that the public depends on. Live sustainable lives. »
- Saskatchewan Waste Reduction Council : « The Saskatchewan Waste Reduction Council is dedicated to helping the people of Saskatchewan reduce waste. [...] As an advocate for community and environment, SWRC will lead in addressing the underlying causes of waste by identifying opportunities, creating connections and promoting solutions. » (Voir: [About.](#))

Alber ta

- Alberta Council for Environmental Education : « Our collaborative approach engages educators, partners, and communities to drive systems change and support the next generation of environmental stewards. We are committed to empowering Alberta's youth, providing innovative solutions for sustainability, and championing environmental education through advocacy and outreach. Our mission to create a more equitable and sustainable future for all Albertans is at the heart of everything we do. » (About: [About ACEE.](#))
- Alberta Ecotrust : « Through shared values, coordinated action and relentless collaboration, Alberta Ecotrust unleashes a collective responsibility to secure a healthier society and natural environment. That's why we collaborate with a cross-section of engaged Albertans from industry, government, and the nonprofit and charitable sector, harnessing our province's entrepreneurial spirit, and focusing it on the issues that matter most. » (Voir: [Who We Are.](#))
- Alberta Environmental Network : « The Alberta Environmental Network (AEN) connects Albertans and environmental groups that are dedicated to preserving and protecting Alberta's environment. As a non-profit and non-partisan organization, the AEN supports collaboration of the environmental community throughout the province. » (Voir: [About.](#))

Terre-Neuve-et-Labrador

- Conservation Corps Newfoundland and Labrador : « Conservation Corps Newfoundland and Labrador is a not-for-profit organization dedicated to providing youth with training and employment in environmental and cultural heritage conservation. » (Voir: Who We Are.)
- Energy Research & Innovation Newfoundland & Labrador : « We believe Newfoundland and Labrador (NL) can develop its offshore energy resources safely, responsibly and respectfully of our environment. This comes from understanding our harsh offshore ecosystem, and reducing existing and potential environmental risks. We have stewarded projects in lowering greenhouse gas emissions (GHGs), ice and iceberg behavior, ice management techniques, and environmental characterization and monitoring. » (Voir : Sustainability.)
- Newfoundland & Labrador Environment Network : « The Newfoundland and Labrador Environment Network (NLEN) is a non-profit, non-governmental organisation whose purpose is to carry out environmental education on issues such as sustainable development, biodiversity conservation, and climate change.»

Yukon

- Yukon Conservation Society : « The Yukon Conservation Society (YCS) is a grassroots environmental non-profit organization, established in 1968. We have over 250 current members and many dedicated volunteers. Over the years, YCS has earned a respected position of influence on environmental policy and education in the North. » (Voir: About Us.)
- Yukon River Inter-Tribal Watershed Council : « The Yukon River Inter-Tribal Watershed Council is an Indigenous grassroots non-profit organization, consisting of 73 First Nations and Tribes, dedicated to the protection and preservation of the Yukon River Watershed. The YRITWC accomplishes this by providing Yukon First Nations and Alaska Tribes in the Yukon Watershed with technical assistance, such as facilitating the development and exchange of information, coordinating efforts between First Nations and Tribes, undertaking research, and providing training, education and awareness programs to promote the health of the Watershed and its Indigenous peoples. » (Voir: About Us.)

Territoires du Nord-Ouest

- Ecology North : « Ecology North is a charitable, non-profit organization based in Yellowknife, Northwest Territories, Canada that was formed in 1971 to support sound environmental decision-making on an individual, community and regional level. Ecology North's programs focus on five priorities: climate change, environmental education, water, waste reduction, and local food production. A common thread throughout all of the Ecology North programming is an emphasis on environmental, social, and community well-being. »
- Gwich'in Renewable Resources Board : « The GRRB works in cooperation with the Gwich'in people, governments and stakeholders, and in accordance with the Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement to effectively protect, conserve, and manage renewable resources in the Gwich'in Settlement Area. It does this in a respectful, transparent, communicative, and inclusive manner, using the best available traditional and scientific knowledge. » (Voir: [About Us](#).)

Nunavut

- Centre des changements climatiques du Nunavut : « Le Centre des changements climatiques du Nunavut (C3N) est un centre de ressources en ligne conçu pour fournir des renseignements actuels sur les changements climatiques qui sont pertinents aux Nunavummiut. Il a été établi par le ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut (GN). » (Voir: [À notre sujet](#).)

Organisations pancanadiennes

- Conservation de la nature Canada : « Conservation de la nature Canada (CNC) est le chef de file en conservation de terres au Canada. Nous sommes un organisme privé à but non lucratif travaillant en partenariat avec des particuliers, des entreprises, des fondations, des communautés autochtones, d'autres organismes à but non lucratif et diverses instances gouvernementales, afin de protéger nos richesses naturelles les plus précieuses, soit les milieux naturels abritant la faune et la flore du Canada. » (Voir: [Nous connaître](#).)
- Environmental Defence Canada : « Environmental Defence is a leading Canadian environmental advocacy organization that works with government, industry and individuals to defend clean water, a safe climate and healthy communities. » (Voir: [About Us](#).)
- Evergreen : « Evergreen est un organisme national à but non lucratif qui transforme les espaces publics de nos villes pour bâtir un avenir plus sain pour les personnes et pour notre planète. » (Voir: [À propos](#).)
- Fondation David Suzuki : « Créée en 1990, la Fondation David Suzuki est un organisme sans but lucratif pancanadien et bilingue. [...] La Fondation s'appuie sur des recherches avérées. Elle mise sur la sensibilisation et l'analyse de politiques d'intérêt public pour mener son action en faveur de la conservation et de la protection de l'environnement afin d'aider à dessiner un avenir pour le Canada. La Fondation collabore régulièrement avec des organismes sans but lucratif et communautaires, les gouvernements, les entreprises et les citoyens. » (Voir: [Qui sommes-nous](#).)

- Greenpeace Canada : « Greenpeace est un réseau international d'organisations indépendantes qui agissent selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement, la biodiversité et promouvoir la paix. Elle s'appuie sur un mouvement de citoyennes et de citoyens engagés pour construire un monde durable et équitable. » (Voir: Qui sommes-nous.)
- International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI Canada) : « ICLEI Canada travaille avec un vaste éventail d'intervenants des gouvernements, de l'industrie, d'universités et d'organisations non gouvernementales pour bâtir des collectivités plus durables, à faibles émissions de carbone, écoénergétiques et adaptées aux changements climatiques. »
- Jour de la Terre Canada : « Jour de la Terre Canada est un organisme de bienfaisance qui accompagne les personnes, les municipalités et les organisations à diminuer leur impact sur l'environnement. En plus d'organiser une campagne de sensibilisation à grande échelle le 22 avril, le Jour de la Terre Canada déploie des programmes environnementaux et des projets à impact positif avéré dans divers domaines comme la gestion des matières résiduelles, le verdissement, la lutte au gaspillage alimentaire ou encore la mobilité durable.» (Voir: Mission, vision et valeurs.)
- Pembina Institute : « The Pembina Institute is working to solve today's greatest energy challenges — reducing the harmful impacts of fossil fuels while supporting the transition to an energy system that is clean, safe and sustains a high quality of life. We provide our expertise to industry and government leaders, and we advocate for a strong, science-based approach to policy, regulation, environmental protection and energy development. » (Voir: About Us.)
- Pollution Probe : « Over the past 5 decades, Pollution Probe has been at the forefront of progress on a range of environmental issues. Progress on many of these issues took decades of hard work to achieve. We pursue environmental gains by working productively with governments, industry and the public, with a steadfast commitment to Clean Air, Clean Water, and a Healthy Planet. » (Voir: About us.)
- Sierra Club Canada : « La Fondation Sierra Club Canada se donne pour mission d'être la voix de la Terre. Nous œuvrons pour la protection et la préservation de l'environnement dans le but d'encourager les individus à être des protecteurs de la Terre dans leurs communautés. » (Voir : À propos de nous.)
- Société pour la nature et les parcs du Canada : « La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Canada) est le seul organisme de bienfaisance au Canada qui se consacre à la protection de nos terres publiques, de nos eaux intérieures et de nos océans grâce à une forte présence nationale et régionale dans tout le pays. Œuvrant dans le respect de la souveraineté et du leadership des nations autochtones, nous sommes déterminés à protéger la nature pour contrer la double crise de la perte accélérée de la biodiversité et des changements climatiques. »

ANNEXE IV – Méthode d'animation des tables rondes

OBJET :

Conférence - Du global au local : mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité en Outaouais

Contexte

Du 7 au 19 décembre 2022 se tiendra à Montréal la 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Les gouvernements du monde entier se réuniront pour convenir d'une nouvelle série d'objectifs destinés à guider les actions mondiales jusqu'en 2040 pour protéger et restaurer la nature. Le projet de Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 comporte 21 objectifs d'action pour 2030, notamment :

- La conservation d'au moins 30 % des zones terrestres et marines à l'échelle mondiale. La restauration d'au moins 20
- % des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres dégradés. La contribution de la nature aux efforts d'atténuation du
- changement climatique mondial d'au moins 10 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an.

L'atteinte de ces cibles internationales, de même que des objectifs du Québec et du Canada en termes de conservation de la biodiversité est étroitement liée à la mobilisation de l'ensemble des acteurs. À la veille de cet événement, le moment est opportun pour rassembler les acteurs de la conservation de la biodiversité en Outaouais afin d'assurer leur mobilisation et la concertation de leurs efforts à l'échelle régionale ainsi que pour les consulter sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour les soutenir dans leurs démarches de conservation de la biodiversité.

Objectifs de la conférence

1. Mobiliser les acteurs de la région vers l'atteinte des objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité post 2020

- Encourager les municipalités, les MRC et les autres acteurs de la conservation à passer à l'action pour l'atteinte des objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020
- Faire rayonner les initiatives régionales en matière de conservation de la biodiversité
- Identifier les actions prioritaires à réaliser en Outaouais pour l'atteinte de ces objectifs

2. Promouvoir les solutions nature pour le climat

- Identifier ce qui se fait déjà en matière de solutions nature pour le climat dans la région
- Faire rayonner les initiatives régionales en matière de solutions nature pour le climat
- Encourager les municipalités et les MRC à mettre en place des solutions nature

3. Identifier les mesures à mettre en place par les gouvernements pour faciliter les démarches des acteurs de la conservation en Outaouais.

Déroulement des ateliers de discussions

Objectifs

- Identifier les actions qui devraient être mise en œuvre en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte des cibles internationales
- Identifier les mesures que les gouvernements devraient mettre en place pour faciliter les démarches des acteurs de la conservation en Outaouais.

Sujets qui feront l'objet de discussions

Les sujets abordés correspondent à des cibles du projet de Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 choisies en fonction de leur pertinence pour une action à l'échelle régionale

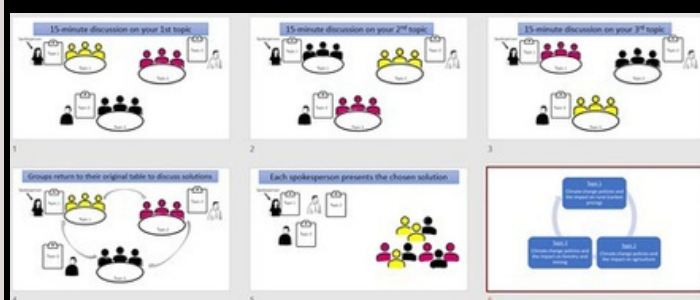
1. CIBLE 2 - Veiller à ce qu'au moins 20 % des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres dégradés fassent l'objet d'une restauration, en assurant la connectivité entre eux et en se concentrant sur les écosystèmes prioritaires.
2. CIBLE 3 - Veiller à ce qu'au moins 30 % des zones terrestres et des zones maritimes, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et ses contributions aux populations, soient conservées grâce à des systèmes de zones protégées et d'autres mesures de conservation efficaces et équitables, représentatifs sur le plan écologique et bien reliés entre eux, et intégrés dans les paysages terrestres et marins.
3. CIBLE 4 - Mettre en œuvre des mesures de gestion active pour permettre le rétablissement et la conservation des espèces et de la diversité génétique des espèces sauvages et domestiques, y compris grâce à la conservation ex situ, et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage de manière à éviter ou à réduire les conflits entre eux.
4. CIBLE 8 - Réduire au minimum l'impact des changements climatiques sur la biodiversité, contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation grâce à des approches fondées sur les écosystèmes, en contribuant à hauteur d'au moins 10 GtCO₂ par an aux efforts mondiaux d'atténuation, et veiller à ce que toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation n'aient pas d'effets négatifs sur la biodiversité.

Technique d'animation

Outil d'animation : Philips

Description :

- Groupe divisé en 4 sous-groupes.
- 4 stations : 1 sujet par station, 1 animateur par station.
- Au signal convenu, les sous-groupes se déplacent d'une station à l'autre.
- Après avoir visité les quatre stations, chaque sous-groupe retourne à sa station de départ et aide l'animateur à choisir 3 à 5 idées à rapporter au groupe en plénière.



Questions à poser aux participants réunis en sous- groupes

1. Quelles actions devrait-on réaliser en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte de cette cible ?
2. Quels sont les obstacles à enlever pour favoriser la réalisation de ces actions ?
3. Quelles mesures devraient être mises en place par les gouvernements pour nous appuyer dans l'atteinte de cette cible ?

En cas de silence, pour relancer la discussion, les questions suivantes pourraient être posées :

Quelles initiatives sont déjà mises en œuvre dans votre communauté ?

Quelles initiatives mises en œuvre ailleurs dans le monde pourraient nous inspirer ?

Quel type de soutien auriez-vous besoin pour accroître l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations et la planification territoriale à l'échelle de votre MRC ou municipalité ?

Informations pertinentes pour stimuler les discussions durant les ateliers

STATION 1 - RESTAURER 20% DES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS

Sujet de la discussion

CIBLE 2 - Veiller à ce qu'au moins 20 % des écosystèmes dégradés fassent l'objet d'une restauration, en assurant la connectivité entre eux et en se concentrant sur les écosystèmes prioritaires.

Questions principales des animateurs

- Quelles actions devrait-on réaliser en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte de cette cible ?
- Quelles mesures devraient être mises en place par les gouvernements pour nous appuyer dans l'atteinte de cette cible ?

Pistes de réflexion

- Quelles initiatives sont déjà mises en œuvre dans votre communauté ?
- Quels écosystèmes devrait-on restaurer en priorité ?
- Quels projets devraient être mis en œuvre dans votre municipalité ou votre MRC pour favoriser l'atteinte de cette cible de restauration/pour assurer la connectivité écologique ?
- Quels sont les obstacles à enlever pour favoriser la réalisation de des actions visant l'atteinte de cette cible ?
- Quel type d'accompagnement auriez-vous besoin pour réaliser des actions concrètes dans votre municipalité ou votre MRC pour l'atteinte de cette cible ?
- Quelles initiatives mises en œuvre ailleurs au Canada ou dans le monde pourraient nous inspirer ?
- Quel type de soutien auriez-vous besoin pour accroître l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations et la planification territoriale à l'échelle de votre MRC ou municipalité ?

STATION 2 - CONSERVER 30% DES ZONES TERRESTRES ET MARINES

CIBLE 3 - Veiller à ce qu'au moins 30 % des zones terrestres et des zones maritimes, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et ses contributions aux populations, soient conservées grâce à des systèmes de zones protégées et d'autres mesures de conservation efficaces et équitables, représentatifs sur le plan écologique et bien reliés entre eux, et intégrés dans les paysages terrestres et marins.

Questions principales des animateurs

- Quelles actions devrait-on réaliser en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte de cette cible ?
- Quelles mesures devraient être mises en place par les gouvernements pour nous appuyer dans l'atteinte de cette cible ?

Pistes de réflexion

- Quelles initiatives sont déjà mises en œuvre dans votre communauté ?
- Quelles zones terrestres devrait-on conserver en priorité ?
- Quelles mesures pourraient être mises en place pour favoriser la conservation en terres privées ?
- Quels projets devraient être mis en œuvre dans votre municipalité ou votre MRC pour favoriser l'atteinte de cette cible de conservation ?
- Quelles actions devraient être réalisées pour assurer la connectivité écologique des zones de conservation ?
- Quels sont les obstacles à enlever pour favoriser la réalisation de des actions visant l'atteinte de cette cible ?
- Quel type d'accompagnement auriez-vous besoin pour réaliser des actions concrètes dans votre municipalité ou votre MRC pour l'atteinte de cette cible ?
- Quelles initiatives mises en œuvre ailleurs au Canada ou dans le monde pourraient nous inspirer ?

- Quel type de soutien auriez-vous besoin pour accroître l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations et la planification territoriale à l'échelle de votre MRC ou municipalité ?

STATION 3 - METTRE EN OEUVRE DES MESURES DE GESTION ACTIVE POUR PERMETTRE LE RÉTABLISSEMENT ET LES CONSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Sujet de la discussion

CIBLE 4 - Mettre en œuvre des mesures de gestion active pour permettre le rétablissement et la conservation des espèces et de la diversité génétique des espèces sauvages et domestiques, y compris grâce à la conservation ex situ, et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage de manière à éviter ou à réduire les conflits entre eux.

Questions principales des animateurs

- Quelles actions devrait-on réaliser en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte de cette cible ?
- Quelles mesures devraient être mises en place par les gouvernements pour nous appuyer dans l'atteinte de cette cible ?

Pistes de réflexion

- Quelles initiatives sont déjà mises en œuvre dans votre communauté ?
- Quelles mesures pourraient être mises en place pour favoriser la conservation des espèces en péril en terres privées/en terres publiques ?
- Quelles mesures pourraient être prises pour favoriser l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les nouveaux projets de développement ?
- Quels projets devraient être mis en œuvre dans votre municipalité ou votre MRC pour favoriser l'atteinte de cette cible ?

- Quels sont les obstacles à enlever pour favoriser la réalisation de des actions visant l'atteinte de cette cible ?
- Quel type d'accompagnement auriez-vous besoin pour réaliser des actions concrètes dans votre municipalité ou votre MRC pour l'atteinte de cette cible ?
- Quelles initiatives mises en œuvre ailleurs au Canada ou dans le monde pourraient nous inspirer ?
- Quel type de soutien auriez-vous besoin pour accroître l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations et la planification territoriale à l'échelle de votre MRC ou municipalité ?

STATION 4 - Amélioration des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques

Sujet de la discussion

Cible 8. Réduire au minimum l'impact des changements climatiques sur la biodiversité, contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation grâce à des approches fondées sur les écosystèmes, en contribuant à hauteur d'au moins 10 GtCO₂ par an aux efforts mondiaux d'atténuation, et veiller à ce que toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation n'aient pas d'effets négatifs sur la biodiversité.

Questions principales des animateurs

- Quelles actions devrait-on réaliser en priorité en Outaouais pour contribuer à l'atteinte de cette cible ?
- Quelles mesures devraient être mises en place par les gouvernements pour nous appuyer dans l'atteinte de cette cible ?

Pistes de réflexion

- Quelles initiatives sont déjà mises en œuvre dans votre communauté ?
- Quelles zones terrestres devrait-on conserver en priorité ?
- Quelles mesures pourraient être mises en place pour favoriser la conservation en terres privées ?
- Quels projets devraient être mis en œuvre dans votre municipalité ou votre MRC pour favoriser l'atteinte de cette cible de conservation ?
- Quelles actions devraient être réalisées pour assurer la connectivité écologique des zones de conservation ?
- Quels sont les obstacles à enlever pour favoriser la réalisation de des actions visant l'atteinte de cette cible ?
- Quel type d'accompagnement auriez-vous besoin pour réaliser des actions concrètes dans votre municipalité ou votre MRC pour l'atteinte de cette cible ?
- Quelles initiatives mises en œuvre ailleurs au Canada ou dans le monde pourraient nous inspirer ?
- Quel type de soutien auriez-vous besoin pour accroître l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations et la planification territoriale à l'échelle de votre MRC ou municipalité ?